

## Exemple – Tâche annuelle au préscolaire

Tâche éducative (TE)	Nombre d'heures annuelles	Heures par cycle 10 jours 2760 m.	Temps/cycle récurrent fixé à l'horaire
Activités de formation et d'éveil	810 h	2700 m.	2700 m.
Encadrement	9 h	30 m.	
Surveillances collectives	9 h	30 m.	30m.
Récupération			
Activités étudiantes			
<b>Total (23 heures x 36 semaines)</b>	<b>828 heures</b>		

Autres tâches professionnelles (ATP)		Nombre d'heures annuelles	Heures par cycle 1080 m.	Temps/cycle récurrent fixé à l'horaire
Accueil et déplacement (AD)		100h30	335 m.	335 m.
Rencontres (niveau, concertation, etc.)				
Échanges, communications, plans d'intervention, suivis, imprévus, etc.				
Comités		4h30	15 m.	
Temps entre deux périodes		39 h.	130 m.	130 m.
Activités étudiantes				
Autres activités professionnelles (mandats, projets, etc.)				
<b>Sous-total</b>		144 h.		
Journées pédagogiques (Nbre heures x Nbre journées)		108 h.		
Travail déterminé par l'enseignante ou l'enseignant (5 heures x 40 semaines)		200 h.	600 m.	
<b>Total</b>		<b>452 heures</b>		
<b>Total de la tâche annualisée</b>		<b>1280 heures</b>		

## Exemple – Horaire au préscolaire

Heures	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10
<b>7 h 30</b>	<b>Début de l'amplitude quotidienne</b>									
<b>Début de l'amplitude de l'enseignant</b>	<b>7 h 30</b>	<b>7 h 30</b>	<b>7 h 30</b>	<b>7 h 30</b>	<b>7 h 30</b>	<b>7 h 30</b>	<b>7 h 30</b>	<b>7 h 30</b>	<b>7 h 30</b>	<b>7 h 30</b>
	AD	AD	Surveillance	AD	AD	AD	Surveillance	AD	AD	AD
<b>Activité de formation et d'éveil (60 minutes)</b>	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
<b>Activité de formation et d'éveil (60 minutes)</b>	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	AD	AD	AD		AD	AD	AD	AD	AD	AD
<b>Récréation</b>	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Surveillance	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)
	AD	AD	AD		AD	AD	AD	AD		AD
<b>Activité de formation et d'éveil (60 minutes)</b>	A	A	A	SP	A	A	A	A	SP	A
	AD	AD	AD		AD	AD	AD	AD		AD
<b>Dîner des élèves – 75 minutes</b>	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)
	AD		AD	AD	AD	AD		AD	AD	AD
<b>Activité de formation et d'éveil (60 minutes)</b>	A	SP	A	A	A	A	SP	A	A	A
	AD		AD	AD	AD	AD		AD	AD	AD
<b>Récréation</b>	Période entre deux (8-5.05)		Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)		Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)
	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
<b>Activité de formation et d'éveil (60 minutes)</b>	A	A	A	A	A (30min.)	A	A	A	A	A (30min.)
	AD	AD	AD	AD		AD	AD	AD	AD	
<b>Fin de l'amplitude de l'enseignant</b>	<b>15 h 45</b>	<b>16 h 00</b>	<b>15 h 30</b>	<b>15 h 45</b>	<b>15 h 45</b>	<b>15 h 45</b>	<b>16 h 00</b>	<b>15 h 30</b>	<b>15 h 45</b>	<b>15 h 45</b>
<b>16 h 45</b>	<b>Fin de l'amplitude quotidienne</b>									
<b>Total de l'amplitude quotidienne</b>	<b>7 h 00</b>	<b>7 h 15</b>	<b>6 h 45</b>	<b>7 h 00</b>	<b>7 h 00</b>	<b>7 h 00</b>	<b>7 h 15</b>	<b>6 h 45</b>	<b>7 h 00</b>	<b>7 h 00</b>
<b>Le total de l'amplitude par cycle doit respecter un horaire de 70h (35 heures/semaine)</b>										

Amplitude quotidienne : n'excedant pas 8 heures (excluant la période de repas, les 10 rencontres collectives et les 3 premières réunions avec les parents)

## Exemple – Tâche annuelle au primaire

Tâche éducative (TE)	Nombre d'heures annuelles	Heures par cycle 10 jours 2760 m.	Temps/cycle récurrent fixé à l'horaire
Cours et leçons (temps moyen)	738 h.	2460 m.	2460 m.
Encadrement	9h.	30 m.	
Surveillances collectives	48 h.	160 m.	160 m.
Récupération	15 h.	50 m.	25 m.
Activités étudiantes	18 h.	60 m.	
<b>Total (23 heures x 36 semaines)</b>	<b>828 heures</b>		

Autres tâches professionnelles (ATP)	Nombre d'heures annuelles	Heures par cycle 1080 m.	Temps/cycle récurrent fixé à l'horaire
Accueil et déplacement	105 h.	350 m.	350 m.
Rencontres (niveau, cycle, concertation, etc.)	9 h.	30 m.	
Échanges, communications, plans d'intervention, suivis, imprévus, etc.			
Comités			
Temps libre entre deux périodes	30 h.	100 m.	100 m.
Activités étudiantes			
Temps de déplacement entre immeubles (enseignant itinérant)			
Autres activités professionnelles (mandats, projets, etc.)			
<b>Sous-total</b>	<b>144 h.</b>		
Journées pédagogiques (Nbre heures x Nbre journées)	108 h.		
Travail déterminé par l'enseignante ou l'enseignant (5 heures x 40 semaines)	200 h.	600 m.	
<b>Total</b>	<b>452 heures</b>		
<b>Total de la tâche annualisée</b>	<b>1280 heures</b>		

## Exemple – Horaire au primaire

Heures	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10
7 h 30	Début de l'amplitude quotidienne									
Début de l'amplitude de l'enseignant	7 h 30	7 h 30	8 h 25	7 h 30	7 h 45	7 h 30	7 h 30	8 h 25	7 h 30	7 h 45
	AD	AD		AD	AD	AD	AD		AD	AD
Période 1 – 60 minutes	Cours	Cours		Cours	Cours	Cours	Cours		Cours	Cours
Période 2 – 60 minutes		Cours	AD Cours (30 min.)	Cours	Cours		Cours	AD Cours (30 min.)	Cours	Cours
		AD	AD	AD	AD		AD	AD	AD	AD
Période de récréation – 20 minutes	Surveillance	Période entre deux (8-5.05)	Surveillance	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Surveillance	Période entre deux (8-5.05)	Surveillance	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)
	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
Période 3 – 60 minutes	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
Dîner des élèves – 75 minutes	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Récup (25 min.) Dîner (50 min.) Après entente entre enseignant et direction (8-7.05)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Dîner (75 min.)	Récup (25 min.) Dîner (50 min.) Après entente entre enseignant et direction (8-7.05)	Dîner (75 min.)
	AD	AD	AD			AD	AD	AD		
Période 4 – 60 minutes	Cours	Cours	Cours			Cours	Cours	Cours		
	AD	AD	AD			AD	AD	AD		
Période de récréation – 20 minutes	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)		Surveillance	Surveillance	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)		Surveillance	Surveillance
	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
Période 5 – 60 minutes	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
Fin de l'amplitude de l'enseignant	15 h 45	16 h 15	16 h 00	15 h 45	15 h 45	15 h 45	16 h 15	16 h 00	15 h 45	15 h 45
16 h 45	Fin de l'amplitude quotidienne									
Total de l'amplitude quotidienne	7 h 00	7 h 30	6 h 20	7 h 25	6 h 45	7 h 00	7 h 30	6 h 20	7 h 25	6 h 45
Le total de l'amplitude par cycle doit respecter un horaire de 70 h (35 heures/semaine)										

Amplitude quotidienne : n'excédant pas 8 heures (excluant la période de repas, les 10 rencontres collectives et les 3 premières réunions avec les parents)

## Exemple – Tâche annuelle au secondaire

Tâche éducative (TE)	Nombre d'heures annuelles	Heures par cycle 9 jours 2 160 m. (28,8 p.)	Temps/cycle récurrent fixé à l'horaire
Cours et leçons (temps moyen)	625 h	1 875 m. (25 p.)	1 875 m. (25 p.)
Encadrement	35 h	105 m.	
Surveillances collectives			
Récupération	20 h	60 m.	60 m.
Activités étudiantes	40 h	120 m.	60 m.
<b>Total (20 heures x 36 semaines)</b>	<b>720 heures</b>		

Autres tâches professionnelles (ATP)	Nombre d'heures annuelles	Heures par cycle 1296 m.	Temps/cycle récurrent fixé à l'horaire
Accueil et déplacement	83,3 h	250 m.	250 m.
Rencontres (niveau, cycle, matière, concertation, etc.)	20 h	60 m.	60 m.
Échanges, communications, plans d'intervention, suivis, imprévus, etc.	118,7 h	356 m.	
Comités			
Périodes entre deux périodes assignées	30 h	90 m.	90 m.
Activités étudiantes			
Autres activités professionnelles (mandats, projets, etc.)			
<b>Sous-total</b>	<b>252 h</b>		
Journées pédagogiques (Nbre heures x Nbre journées)	108 h		
Travail déterminé par l'enseignante ou l'enseignant (5 heures x 40 semaines)	200 h	540 m.	
<b>Total</b>	<b>560 heures</b>		
<b>Total de la tâche annualisée</b>	<b>1280 heures</b>		

## Exemple - Horaire au secondaire

Heures	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9
<b>8 h 00</b>	<b>Début de l'amplitude quotidienne</b>								
<b>Début de l'amplitude de l'enseignement</b>	8 h 00	9 h 00	8 h 00	9 h 00	8 h 00	8 h 00	8 h 00	8 h 30	8 h 00
			AD		AD	AD	AD	AD	AD
<b>Période 1 – 75 minutes</b>			Cours		Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
			AD		AD	AD	AD	AD	AD
<b>Pause – 15 minutes</b>							Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)
	AD	AD					AD		AD
<b>Période 2 – 75 minutes</b>	Cours	Cours					Cours		Cours
	AD	AD	AD			AD	AD	AD	AD
<b>Dîner des élèves – 75 minutes</b>	Dîner (60 min.)	Dîner (60 min.)	Dîner (60 min.)	Dîner (60 min.)	Dîner (60 min.)	Dîner (60 min.)	Activité étudiante (60 min.)	Récupération (30 min.)	Dîner (60 min.)
		AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
<b>Période 3 – 75 minutes</b>	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours		Cours	Cours
		AD	AD	AD	AD	AD		AD	AD
<b>Pause – 15 minutes</b>		Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)	Période entre deux (8-5.05)
	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
<b>Période 4 – 75 minutes</b>	Cours		Cours	Cours	Cours	Cours		Cours	Cours
	AD	AD	AD	AD	AD	AD		AD	AD
								Rencontre de concertation (60 min.)	
<b>Fin de l'amplitude de l'enseignement</b>	17 h 00	17 h 00	16 h 30	16 h 30	16 h 30	16 h 30	12 h 00	17 h 00	16 h 30
<b>17 h 00</b>	<b>Fin de l'amplitude quotidienne</b>								
<b>Total de l'amplitude quotidienne</b>	8 h 00	7 h 00	7 h 30	6 h 30	7 h 30	7 h 30	4 h 00	7 h 30	7 h 30
Le total de l'amplitude doit respecter un horaire de 63 h par cycle (35/semaines)									

Amplitude quotidienne : n' excédant pas 8 heures (excluant la période de repas, les 10 rencontres collectives et les 3 premières réunions avec les parents)

Signature direction de l'école : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ Signature enseignant(e) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_